

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 12 octobre 1950.

N° 2861/C.A.C.

RECOMMANDÉ



Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir 3 accré-
ditifs en vous priant de vouloir bien verser le montant au crédit
du compte C.C.I. ASTRIDA n° 1942 (compte-chèques):

<u>N°</u>	<u>Ordonnance</u>	<u>Montant</u>
482.368	TM.341 du 17.7.50	43.990.00
482.611	TM.362 du 1.8.50	133.075.00
482.613	TM.363 du 1.8.50	96.328.50
		<u>273.393.50</u>

DEUX CENT SEPTANTE-TROIS MILLE TROIS CENT NONANTE-TROIS FRANCS
CINQUANTE CENTIMES.

Veillez agréer, Monsieur le Gérant, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Comptable C.A.C., STRIJBOS,



A Monsieur le Gérant de la BANQUE DU CONGO BELGE

à

U S U M B U R A .